

Bachelor Responsable Communication et Développement des Territoires

FORMATION EN ALTERNANCE
NIVEAU VI - BAC +3



DUREE : 1 AN - 570 h

TITRE PROFESSIONNEL | RNCP 35706 | MIN. DU TRAVAIL | Échéance enregistrement : 02.08.2026



RYTHME

Formation dispensée en alternance, en présentiel sur une durée hebdomadaire basée sur 35 h.

1 semaine à l'ISCB / 2 semaines en entreprise

Cette formation professionnalisante repose sur la validation du titre professionnel certifié par l'Etat "Responsable de développement touristique territorial" délivré par le Ministère du Travail.

PROGRAMME

Mettre en œuvre des projets durables touristiques ou événementiels sur un territoire.
Accompagner le développement marketing d'un territoire.
Assurer la faisabilité financière d'une action touristique ou événementielle.
Contribuer au développement de la démarche qualité de l'accueil d'un territoire.
Module de perfectionnement en communication : montage vidéo pour les réseaux sociaux, animation et gestion de site web, photographie...

MÉTHODES ET ÉVALUATION

Cours magistraux majoritairement en présentiel
Exposés, mises en situation professionnelles
Tutorat (dossiers professionnels / insertion professionnelle)
Suivi individualisé de la Relation Centre / Entreprise
Examen final (présentation du dossier professionnel et soutenance orale)

DÉBOUCHÉS

Exemples de métiers : Responsable de projets touristiques ou événementiels, coordinateur/trice du développement touristique territorial, chargé(e) d'études tourisme ou événementiel, responsable de communication de projets touristiques ou événementiels...

Exemples de poursuites d'étude : Mastère Tourisme de luxe / Management du Tourisme / Business Tourisme, Communication / Communication événementielle...

Détails sur [iscb.fr/bachelor-rcdt](https://www.iscb.fr/bachelor-rcdt)

Pour toute question relative aux difficultés particulières nécessitant un accompagnement, contactez "referent.handicap@iscb.fr"

58 rue Georges Delpérier, 37000 Tours
02 47 76 40 80 • iscb@iscb.fr • [iscb.fr](https://www.iscb.fr)



Ed. 08/2024 | Crédit photo : Pexels.com

OBJECTIFS

Conduire un projet de développement touristique ou événementiel durable avec un réseau de partenaires.
Gérer des équipes de salariés et de bénévoles sur un territoire.
Réaliser un diagnostic de territoire / étude de marché touristique ou événementielle.
Accompagner les opérateurs dans la création, l'organisation et la commercialisation (multicanal).
Promouvoir un territoire et ses offres touristiques (français/anglais).
Évaluer la faisabilité et accompagner les acteurs du territoire au montage d'un dossier financier et à la recherche de financements.
Accompagner le développement de la qualité et de la réputation du territoire et de ses prestataires touristiques.
Accompagner la mise en œuvre d'un label ou d'un classement.
Se perfectionner en outils de communication.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un bac+2 (120 ECTS)
Contrat d'apprentissage : avoir entre 17 ans et 29 ans
Contrat de professionnalisation : être demandeur d'emploi, pas de limite d'âge

MODALITÉS & INSCRIPTIONS

Rentrée en septembre
Préinscription sur le site de l'ISCB : [iscb.fr/preinscription](https://www.iscb.fr/preinscription)
Inscription sur dossier et entretien de février à août (un accompagnement pour la recherche d'entreprise est proposé)

TARIFS

Formation en alternance sans frais pour l'alternant et 0 reste à charge pour l'entreprise.
Dispositif apprentissage : Tarification selon le niveau de prise en charge dans le référentiel publié par France Compétences.
Dispositif contrat de professionnalisation ou Pro-A : Tarification selon le niveau de prise en charge de l'OPCO concerné.

